

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 60125 - 44 701 Orvault cedex 01 -2 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SEANCE DU COMITE SYNDICAL **DU JEUDI 10 MARS 2016**

2016-15 LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DU SIEGE SOCIAL ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE

L'an deux mille seize, le jeudi 10 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 4 mars 2016, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 16

Votants

<u>Titulaires présents:</u>

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz

Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

<u>Titulaires absents:</u>

Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul LOYER

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé)

Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet

Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)

Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres Monsieur Louis SIMONEAU, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Délégué suppléant sans voix délibérative :

Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la Région de Nozay

La séance s'est tenue en présence de Mme Mireille DURASSIER, Trésorier du SYDELA

Secrétaire de séance : Jean Paul LOYER

Affichage le 11 mars 2016

2016-15 LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DU SIEGE SOCIAL ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE

Vu le code des marchés publics, et notamment ses articles 26 et 28,

Le marché actuel d'entretien des locaux du siège social arrive à échéance le 31 août prochain. Il est aujourd'hui nécessaire de le renouveler. Une consultation passée en procédure adaptée va être lancée afin de retenir un prestataire.

Le marché est évalué à 36 000 € TTC par an.

Le comité décide :

- D'approuver le lancement de la consultation dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - o Réalisation des prestations d'entretien du siège social du SYDELA,
 - o Durée : un an, renouvelable deux fois,
 - o Procédure adaptée.
- D'autoriser M. le Président à attribuer et à signer le marché.

Le Président, Bernard CLOUET